

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF1826

présenté par
M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Proença, M. Courbon, M. Belhaddad,
Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux et les membres du
groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 51

ETAT D - RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2026, PAR MISSION ET PROGRAMME,
AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX

« Avances à l'audiovisuel public »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
France Télévisions	65 250 000	0
ARTE France	0	0
Radio France	0	0
France Médias Monde	0	65 250 000
Institut national de l'audiovisuel	0	0
TV5 Monde	0	0
Programme de transformation	0	0
TOTAUX	65 250 000	65 250 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d’appel du groupe Socialistes et apparentés vise à dénoncer la baisse de crédits de 65 m€ prévue pour France télévisions en 2026.

Après des coupes budgétaires successives par les différents gouvernements d'Emmanuel Macron, et un financement fragilisé par sa récente réforme, il est indispensable d'assurer à chacune des sociétés de l'Audiovisuel public des financements certains, prévisibles et à la hauteur de leurs missions. Il en va de la qualité et de l'indépendance de l'information qu'elles délivrent.

Cet amendement vise donc à annuler la baisse de crédits de plus de 65 m€ à la quelle fait face France Tv pour 2026.

Il est évident qu'il n'est pas dans notre intention de venir prélever ce montant sur une autre société de l'Audiovisuel public. Toutefois, afin d'être recevable cet amendement :

- abonde de 65 250 000 €, en AE et CP, l'action 1 du programme 841 France Télévisions
- prélève 65 250 000 €, en AE et CP, à l'action 1 du programme 844 France Médias Monde